Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260410-2026_28-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE LOUDEAC

COMMUNE DE
SAINT-MAUDAN

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L' an deux mille vingt-six, le 09 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAOUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAOUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, M. Manuel LERAY, Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BOURGEOIS

Délibération N° 2026*28 vient modifier la Délibération 2026*10

CHOIX DES ENTREPRISES – PROJET DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE ET DE SES ANNEXES

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération N° 2024*21 du 8 avril 2024, attribuant le contrat de maîtrise d'œuvre à la société PELLAN MOY de Loudéac.
- Le maitre d'œuvre étant chargé d'effectuer les appels d'offres, il a été demandé aux entreprises un retour des devis pour le 7 Juillet 2025, pour 8 Lots : Lot 1 : Gros Œuvre, Lot 2 : Couverture, Lot 3 Menuiserie, Lot 4 : Cloisons sèches, Lot 4bis : Faux Plafonds, Lot 5 : Électricité, Lot 6 Plomberie, Lot 7 : Carrelage, Lot 8 : Peinture et murs.

Le Maitre d'œuvre PELLAN MOY nous a transmis un avenant au devis pour le lot 3 Menuiserie :
- **Avenant au devis de l'entreprise MENUISERIE OLIVIER – LOT 03 :** suite à des modifications supplémentaires et la suppression d'autres travaux, un avenant au devis modifie le montant total du lot qui s'élève à 11 597.70 € TTC.

Mme Le maire expose l'avenant au devis reçus et expose le rapport d'analyse ci-dessous :

Projet de Réhabilitation de la Mairie

	Nom de l'entreprise	Devis du	Observation	Base € TTC
Lot 01 Gros Œuvre	RIGOUX	03/07/2025		19 864,50 €
	RIGOUX	19/11/2025		696,94 €
	CAMUS PRISÉ			
Lot 02 Couverture	KUENTZ	08/07/2025		840,00 €
Lot 03 Menuiseries	Menuiserie GUILLAUME		sans portes escamotables	~~12 526,20 €~~
	~~Menuiserie OLIVIER~~	~~11/09/2025~~		~~10 733,28 €~~
	~~Menuiserie OLIVIER~~	~~04/02/2026~~	~~Annule et remplace plus-value~~	~~11 689,10 €~~
	Menuiserie OLIVIER	16/03/2026	Annule et remplace plus-value	11 597,70 €
	Didier LE POL		Ne repondra pas	
Lot 04 Cloisons sèches	LE DEVEHAT	11/07/2025		~~13 675,32 €~~
	BAT'ISOL	08/07/2025		10 637,84 €
	QUIVARON		Ne repondra pas	
	SPO	08/07/2025		~~12 594,60 €~~
Lot 04 bis Faux plafonds	SOQUET	01/07/2025		3 592,85 €
	GUIVARCH		Ne repondra pas	
	SPO	08/07/2025		~~5 093,40 €~~
	BAT'ISOL	01/07/2025		~~3 661,41 €~~
	LE DEVEHAT	11/07/2025		~~4 280,80 €~~
Lot 5 Électricité	CPS		Ne repondra pas	
	CELTIC ELEC	07/07/2025		16 993,38 €
	CELTIC ELEC	07/07/2025	Devis complémentaire	898,80 €
	THOMAZIC	18/07/2025	Retrait suite impossibilité de realisé le projet	~~14 119,13 €~~

	Nom de l'entreprise	Devis du	Observation	Base € TTC
Lot 06 Plomberie	CPS		Ne repondra pas	
	THOMAZIC	18/07/2025	Retrait suite impossibilité de realisé le projet	~~3 360,00 €~~
	~~CAIL~~	~~02/10/2025~~		~~4 917,60 €~~
	CAIL	02/10/2025	Annule et remplace moins-value 1 Wc et chauffe-eau retirer	4 233,60 €
Lot 07 Carrelage	~~JP MARTIN~~	~~15/07/2025~~		~~22 742,98 €~~
	JP MARTIN		Annule et remplace suite moins-value après choix du carrelage	20 339,56 €
	MOISAN			
	RAULT			
Lot 08 Peinture et murs	~~CAP Couleur~~			~~12 301,85 €~~
	LE ROUX	13/07/2025		10 465,13 €
			TOTAUX DES DEVIS VALIDÉ -> .	100 160,30 €

Entreprise ayant répondu mais pas selectionnées
Entreprises n'ayant pas répondu
Entreprise choisie

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260410-2026_28-DE

Il est rappelé que les marchés de travaux, dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes, sont dispensés de procédure jusqu'au 31 décembre 2025 suite à la publication du décret n° 2023-1277 du 26 décembre 2024.
Le Maitre d'œuvre précise que les offres présentées sont complètes et conformes et qu'il convient de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur l'analyse des offres et de choisir les entreprises pour ce projet de Réhabilitation de la mairie.

Ayant entendu l'exposé de Mme Le Maire, l**e Conseil municipal, après en avoir délibéré, CHOISIT les entreprises** comme suit :

- LOT 1 : **à l'unanimité des membres présents, choisit** les 2 devis de l'entreprise RIGOUX ayant été la seule à répondre.

- LOT 2 : **à 4 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions choisit** l'entreprise KUENTZ ayant été la seule à répondre.

- LOT 3 : **à l'unanimité des membres présents, choisit** l'entreprise OLIVIER, entreprise la moins-disante et valide l'avenant au devis pour un montant total du lot s'élève à 11 597.70 € TTC.

- LOT 4 : **à l'unanimité des membres présents, choisit** l'entreprise BAT'ISOL, entreprise la moins-disante.

- LOT 4 Bis : **à l'unanimité des membres présents, choisit** l'entreprise SOQUET entreprise la moins-disante.

- LOT 5 : **à l'unanimité des membres présents, choisit** l'entreprise CELTIC ÉLEC ayant été la seule à répondre et valide le devis complémentaire suite à des modifications de pose de chauffages et de prises supplémentaires en partie secrétariat pour un montant de 898.80 € TTC.

- LOT 6 : **à l'unanimité des membres présents, choisit le devis avec la moins-value, suite à un WC et le chauffe-eau conservé, de l'entreprise** CAIL ayant été la seule à répondre.

- LOT 7 : **à l'unanimité des membres présents, choisit le devis avec la moins-value du au choix de carrelage de** l'entreprise JP MARTIN ayant été la seule à répondre.

- LOT 8 : **à l'unanimité des membres présents, choisit** l'entreprise LE ROUX entreprise la moins-disante.

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance
Didier BOURGEOIS

Le Maire
Maryline JAOUEN

MAIRIE DE ST-MAUDAN
Côtes d'Armor

Pour copie certifiée conforme.